



**MAITRE THIERNO SOULEYMANE BALDE
AVOCAT A LA COUR**

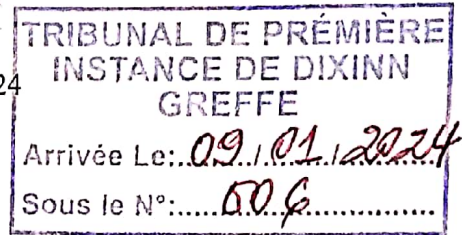


Conakry le 9/01/2024

A
Monsieur le Greffier en Chef du Tribunal
de Première Instance de Dixinn

Affaire : Ministère Public
C /
Adjudant-chef Ibrahima BALDE

Objet : Déclaration d'appel contre la décision du 8/01/2024



Monsieur,

Je viens par la présente relever formellement appel contre la décision de votre Tribunal rendue le 8 janvier 2024 dans le dossier cité en objet.

Les moyens d'appel seront développés devant la Cour d'Appel de Conakry.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.



Me Thierno Souleymane BALDE